

## 2020 : leçons et espoirs d'une année redoutable

Édito \_\_ Par Ali Moutaïb

2020, une année particulièrement redoutable pour tout le monde. Si les conséquences morales, économiques et sanitaires sont encore difficiles à déterminer entièrement, des signaux positifs, dont l'année 2021 pourrait se nourrir, apparaissent au milieu d'un feuilleton incertain. Nous allons ainsi mettre en exergue trois leçons tirées d'une année caractérisée par une pandémie et une récession historiques.

Primo, la première leçon à tirer de cette année est d'envisager que nous ne pouvons échapper à l'incertitude et qu'il faut l'affronter avec lucidité et discernement. Aujourd'hui, il ne s'agit plus uniquement de développer la capacité de résilience et de réactivité à toute épreuve mais aussi l'aptitude à trouver des opportunités pour se nourrir et croître dans le désordre. Le Maroc, par exemple, a su faire preuve d'une capacité de résilience face au choc de la pandémie du Coronavirus en mettant en place plusieurs mesures, à savoir la production de masques, l'élargissement des tests de dépistage, la création d'un « Fonds spécial pour la gestion de la pandémie », l'application d'un confinement strict et la réorientation de son tissu industriel vers la production du matériel médical d'urgence. Dès lors, l'année 2021 devrait s'orienter vers la reconstruction et un esprit « antifragile »<sup>1</sup>.

Secundo, jamais le débat sur les Fake news n'a été aussi intense. La crise du Coronavirus a mis en lumière le fléau de la propagation de rumeurs et de fausses informations ayant déstabilisé une opinion publique déjà confrontée à la crainte de la crise sanitaire. La seconde leçon à tirer de cette année est celle de la maîtrise de l'information, l'application d'une politique de fermeté à l'égard des créateurs et diffuseurs d'informations détournées, falsifiées ou décontextualisées ainsi que la mise en place d'un travail de sensibilisation pour que tout un chacun puisse distinguer entre la vraie et la fausse information.

Tertio, l'accélération de la digitalisation s'est imposée de fait avec la pandémie. Ceci ne fera que s'accélérer dans les temps à venir. Toutefois, la transformation digitale ne devrait être perçue comme la solution<sup>2</sup> miracle à toutes les problématiques de gouvernance. L'heure est ainsi à l'appropriation de l'usage de la digitalisation et au développement de réflexions critiques à cet égard.

Nos souhaits pour 2021 ? Anticiper les crises en restant alerte aux différents signaux, limiter les dépendances susceptibles de nous affaiblir et investir dans l'économie de la connaissance tout en mettant l'élément humain au cœur de toutes les priorités.



1 Voir l'édito « Antifragilité : le Maroc face à son destin » de la Lettre HA de mai 2020.

2 Voir l'édito « Digitalisation : le piège du solutionnisme » de la Lettre HA de juin 2020.

# FEUILLETON DE L'ACTUALITE

1 Décembre

## International

L'Union Européenne et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) forment un partenariat stratégique visant à renforcer la coopération et les investissements entre les deux régions

1 Décembre

## Chine

Chang'e 5, la sonde spatiale de retour d'échantillons lunaires de l'agence spatiale chinoise (CNSA) réussit son atterrissage sur la surface de la lune.

2 Décembre

## Nouvelle-Zélande

Le parlement néo-zélandais adopte la déclaration « d'état d'urgence climatique » et envisage la neutralité carbone d'ici 2025.

6 Décembre

## Koweït

Le gouvernement koweïtien présente sa démission suite aux résultats des élections législatives tenues la veille.

7 Décembre

## Ghana

Le président sortant, Nana Akufo-Addo est réélu dès le premier tour avec 51 % des voix à l'élection présidentielle.

8 Décembre

## Royaume-Uni

Le Royaume Uni est le premier pays au monde à lancer sa campagne de vaccination avec le vaccin développé par Pfizer.

9 Décembre

## Union-Européenne

La Hongrie et la Pologne retirent leur véto sur l'application du « Plan de relance pour l'Europe ».

10 Décembre

## Maroc

Donald Trump annonce que les Etats-Unis reconnaissent officiellement la souveraineté du Maroc sur le Sahara.

10 Décembre

## Maroc

Le Maroc annonce la reprise des relations diplomatiques avec l'Etat d'Israël.

14 Décembre

## Etats-Unis

Le collège électoral américain proclame officiellement Joe Biden comme président des Etats-Unis.

14 Décembre

## Royaume-Uni

Le gouvernement britannique lance une alerte à propos de la mutation N501Y du coronavirus SARS-CoV-2, apparu fin septembre dans le sud-est de l'Angleterre et le rendant plus contagieux que l'original.

16 Décembre

## Etats-Unis

De nombreuses institutions du gouvernement fédéral ont été victimes d'espionnage informatique, dont le département du trésor, le ministère de l'intérieur et le Pentagone.

17 Décembre

## Etats-Unis

Près de 40 Etats américains portent plainte contre Google pour monopole et compétitivité déloyale, la troisième plainte que Google reçoit dans ce sens.

20 Décembre

## International

Suite à la découverte d'une nouvelle mutation du coronavirus au Royaume-Uni, de nombreux pays européens et autres (France, Italie, Maroc, etc.) ferment leurs frontières avec le royaume.

- 
- 21 Décembre** ● **Union-Européenne**  
La Commission européenne autorise le vaccin Covid-19 de Pfizer et BioNTech.
- 22 Décembre** ● **Maroc**  
Des délégations d'Israël et des Etats-Unis sont arrivées au Maroc pour la signature d'accords de coopération entre le Maroc et l'Etat hébreu dans différents domaines.
- 22 Décembre** ● **Israël**  
Le parlement israélien est dissolu en vue des désaccords dans le gouvernement formé entre Benjamin Netanyahu et son ex-rival Benny Gantz.
- 24 Décembre** ● **International**  
Le Royaume-Uni et l'Union-Européenne se mettent d'accord sur les termes et conditions du post-Brexit.
- 31 Décembre** ● **International**  
Le Royaume-Uni quitte officiellement l'Union-Européenne et finalise sa période transitoire à partir de 23h GMT.
- 31 Décembre** ● **International**  
L'Espagne et le Royaume-Uni concluent un accord pour maintenir Gibraltar dans l'espace Schengen étant donné que la liberté de circulation entre l'UE et le Royaume-Uni va prendre fin.
- 1 Janvier** ● **Maroc**  
L'OTAN adopte officiellement une nouvelle carte intégrant la totalité du Sahara dans les limites du Royaume.
- 2 Janvier** ● **International**  
La cryptomonnaie Bitcoin bat un nouveau record dans son histoire en dépassant la valeur de 30 000 dollars.

# Reconnaissance par les États-Unis de la souveraineté du Maroc sur son Sahara : quelles implications stratégiques ?

Par Alaa-eddine Khaldi

En 1777, le Maroc fut le premier pays au monde à reconnaître les États-Unis en tant qu'État indépendant. Trois siècles plus tard, les américains retournent la faveur. Le 10 décembre 2020, le président Donald Trump annonce que les États-Unis reconnaissent officiellement la souveraineté du Maroc sur son Sahara, un événement historique aussi bien pour Rabat que Washington.

La cause nationale marocaine est une problématique essentielle pour le Royaume depuis 1976. Dès lors, le Maroc n'a cessé de défendre sa position et de renforcer la légitimité de ses revendications sur ce territoire au niveau international. À ce jour, la Ligue Arabe et plus d'une cinquantaine de pays reconnaissent ouvertement la souveraineté marocaine et considèrent son plan d'autonomie pour la région la seule solution viable en vue d'arriver à une solution au conflit.

Durant l'année 2020, près d'une vingtaine de pays ont fait un pas de plus pour soutenir le Royaume en ouvrant un consulat général à Laâyoune ou encore à Dakhla, reconnaissant dans les faits l'autorité du Maroc sur son Sahara. Les États-Unis ont rejoint ce processus d'appui au Maroc, une nouvelle position pleine d'histoire et de symbolique.



Image via: (Twitter/@MarocDiplomatie)

Sahara marocain : la reconnaissance américaine est avant toutes choses un triomphe symbolique. La reconnaissance par Washington est une victoire symbolique majeure pour le Maroc, ce dernier a en effet attendu pendant des décennies la reconnaissance de sa souveraineté sur le Sahara par les grandes puissances. Il espère désormais que d'autres États suivront le pas des États-Unis. Néanmoins des pays s'opposant aux intérêts du Maroc condamnent sévèrement ladite décision, avec l'argument du non-respect des principes du Droit international. Or, considérer la souveraineté d'un État sur un territoire donné comme légitime est une décision discrétionnaire<sup>1</sup>. Autrement dit, un État a le choix de prendre la décision qu'il estime adéquate. Cela rend le décret du président Donald Trump totalement fondé au niveau juridique et renforce le nouveau positionnement des États-Unis.

1 A. El Ouali, 2012, « Territorial Integrity in a Globalizing World. International Law and States' Quest for Survival », Heidelberg, London, New York, Springer, p 271

Des acteurs de la scène internationale supposent que les divisions au sein de la scène politique américaine ainsi que le timing de la décision (à quelques semaines de la fin de mandat de Donald Trump), seraient des raisons pour que le prochain président abroge cette décision et rétablisse la neutralité à laquelle les États-Unis ont tenu pendant longtemps.

Il est certes fondé d'affirmer que Joe Biden a annoncé qu'il reviendrait sur de nombreuses décisions du président Trump (l'accord de Paris, l'Organisation mondiale de la santé, l'accord nucléaire iranien, etc.), mais il existe une différence importante entre le conflit du Sahara et les autres questions. Ces dernières se trouvent au cœur de la bipolarisation entre démocrates et républicains, notamment depuis l'ascension de Donald Trump à la maison blanche. Inversement, la question du Sahara et des relations américaines avec le Maroc n'est pas un point de litige entre les deux parties. Bien au contraire, au fil des années, le Maroc a réussi à obtenir un soutien unifié concernant sa position sur le Sahara, par exemple, le Congrès américain à majorité démocrate avait inclus le Sahara dans le programme annuel d'assistance de Washington à Rabat pour l'année 2020.



Image via: (Twitter/@MarocDiplomatie)

La reconnaissance de la part de la première puissance mondiale est irrévocable et légitime, ce qui rend son impact plus important et marquant pour le Maroc au niveau régional, continental et international.

La reconnaissance de la marocanité du Sahara par les USA : quelles implications stratégiques ? L'échiquier géopolitique est influencé par des facteurs inconnus et imprévisibles, notamment dans les décisions que des pays comme l'Algérie ou la Russie d'une part, ou la France d'autre part pourraient prendre. Quelles seront les conséquences de cette évolution au niveau national et international ?

Pour le Maroc l'annonce de Washington suppose tout d'abord des changements politiques et économiques. Au niveau politique, la reconnaissance américaine est un pas en avant vers une solution définitive et durable capable de trancher définitivement un conflit qui persiste depuis près d'un demi-siècle. La décision de Donald Trump devrait encourager d'autres pays à entamer une démarche similaire et renforcer leurs liens avec le Maroc.

Actuellement le Royaume a le soutien de deux grandes puissances, les États-Unis et la France, deux membres permanents du conseil de sécurité de l'ONU, cette même instance institutionnelle capable de donner une fin à cette affaire. Malheureusement, le Maroc a encore un long chemin devant lui pour réussir à mettre la Russie de son côté, principal opposant à ce dossier sur la table du conseil qui n'hésite pas à utiliser son pouvoir de veto pour chaque résolution proposée par les États-Unis.

Économiquement, la décision américaine engendre la reprise des échanges diplomatiques entre

le Maroc et Israël, l'ouverture d'un consulat américain à Dakhla à vocation économique et la signature de différents accords renforçant la coopération et les investissements entre les deux États.

Primo, réactiver les mécanismes des relations avec Israël crée de nombreuses opportunités économiques pour le Maroc, étant donné qu'il gagne un nouveau partenaire économique avec qui il peut développer des investissements dans différents secteurs tels que le commerce ou le tourisme pour les nombreux juifs d'origine marocaine résidant dans l'État hébreu.



Image via: (Twitter /@MarocDiplomatie)

Secundo, le consulat américain, pour sa part, vise à renforcer les investissements dans les provinces du Sud. La ville de Dakhla, et par extension l'ensemble du Sahara marocain feront partie des agendas économiques des décideurs et seront aussi plus accessibles au marché américain. C'est un levier social, économique et financier par excellence qui renforce notamment les potentialités halieutiques de la région et les nouvelles opportunités d'export qui s'ouvrent vers le continent américain, le secteur touristique qui sera dorénavant promu par les agences de tourisme américaines et le secteur immobilier.

Tertio, les accords signés entre le Maroc et les États-Unis en décembre lors de la visite d'une délégation américaine à Rabat sont également favorables et bénéfiques pour le Royaume. La coopération entre les deux États a été renforcée et prévoit, entre autres, une enveloppe budgétaire de 5 milliards de dollars en termes d'investissement dans les provinces du Sud et le continent africain de manière générale s'étalant sur 4 ans. Les accords facilitent ainsi les échanges entre les deux pays, ce qui s'est manifesté récemment par la réduction des sanctions sur le phosphate marocain de la part du département du Commerce américain.

Pour le Maroc, l'année 2020 a été marquée par de nombreux événements notables : médiation de la crise libyenne, l'ouverture de consulats dans le Sahara, l'apparition du coronavirus, la période de confinement, la reconnaissance des États-Unis... Toute une série de faits marquants qui ont mis en valeur et renforcé les capacités du Maroc. Bien que l'année débouche sur un bilan positif pour le Royaume avec l'annonce de Washington, le dossier du Sahara n'est pas clos et il reste toujours sur l'agenda international. Le soutien des États-Unis à la souveraineté territoriale du Maroc est incontestablement un atout majeur, mais devant les obstacles qui entravent une solution définitive, le Maroc devrait s'armer d'autres outils pour augmenter son nombre d'alliés sur la scène internationale.

# Brexit : nouvelle année, nouvelle vie

Par Habiba EL MAZOUNI

Et voici que le Royaume-Uni et l'Union européenne entérinent leur divorce. L'accord<sup>1</sup> post-Brexit est entré en vigueur ce premier janvier 2021 ; si cet accord évite un funeste « No deal », il entraîne des changements quant à la coopération stratégique.

En effet, en vertu de l'accord de commerce et de coopération conclu le 24 décembre 2020 entre le Royaume-Uni et l'UE, aucun droit de douane ni quota ne seront applicables aux échanges pour l'ensemble des biens qui respectent les règles d'origine appropriées. Une relation privilégiée existe, de surcroît, entre le Royaume-Uni et l'UE aussi bien sur le plan commercial que sur des domaines de la lutte contre le réchauffement climatique, l'énergie, la recherche, la coopération policière et judiciaire, la sûreté nucléaire, la lutte contre la criminalité transfrontalière et le terrorisme ou encore la coordination de sécurité sociale.

Pour autant, l'accord comprend un ensemble de formalités bureaucratiques, de nouvelles démarches administratives, de contrôles douaniers et de vérifications de normes sanitaires et phytosanitaires que connaît désormais le commerce entre les deux parties. Quant à la politique étrangère, la défense et l'aide au développement, ils n'ont pas donné lieu à des négociations.

Par ailleurs, le 1er janvier dernier, l'accord<sup>2</sup> d'association Grande-Bretagne-Irlande du Nord et Maroc, signé à Londres en octobre 2019, est entré en vigueur. Il s'agit du maintien des mêmes conditions préférentielles en matière d'échanges commerciaux que l'accord d'association liant le Royaume du Maroc à l'Union européenne, et de fournir une plate-forme pour la poursuite de la libéralisation des échanges. Les deux pays ont procédé, le 24 décembre dernier à Rabat, à un échange de Notes Verbales dans ce sens.

Selon une Déclaration conjointe maroco-britannique, les deux pays confirment leur engagement à poursuivre le renforcement de leurs relations et coopération et ce, dans la perspective de l'établissement d'un Partenariat stratégique global.

D'après un communiqué de l'ambassade britannique à Rabat, rendu public le 1er janvier dernier, les entreprises doivent réfléchir aux actions à entreprendre afin d'être mieux placées pour les nouvelles modifications et opportunités engendrées par une éventuelle inapplication des lois de l'UE au Royaume-Uni. Le gouvernement britannique a mis en place, à cet effet, un service pour accompagner les entreprises tout au long de la période de transition.

In fine, les relations économiques entre le Maroc et la Grande-Bretagne sont appelées à se développer davantage, d'autant que le gouvernement britannique aspire à consolider son commerce avec l'Afrique à travers le Maroc et la région économique de Dakhla, précise le directeur du Centre stratégique sur le Sahara et l'Afrique, Abdelfattah El Fatihi.

1 Préalut, Christophe, 2021. « Brexit : les principaux points de l'accord entre le Royaume-Uni et l'Union européenne ». Toute [l'Europe.eu](#).

2 Cet accord précise notamment les régimes applicables à l'importation et à l'exportation de produits agricoles, de produits agricoles transformés, de poissons et de produits de la pêche.



Heathrow Airport

# QUESTION DU MOIS

---

Par Habiba EL MAZOUNI

## SOFT POWER ?





## Qu'est-ce que c'est ?

Forgée en 1990 par l'analyste américain des relations internationales Joseph Nye, l'expression « soft power » fait aujourd'hui florès à travers le monde. Le soft power ou la « puissance douce » veut dire que la puissance n'est plus uniquement militaire ou économique mais aussi idéologique et culturelle. Une arme de séduction et d'attraction, le soft power vise à acquérir une suprématie durable en contribuant notamment au rayonnement international des États.

## Quels en sont les enjeux ?

L'ère de la puissance coercitive arrivait à sa fin, ouvrant la voie à d'autres formes de pouvoir où l'influence en est le maître-mot. Le soft power désigne, entre autres, l'aptitude des États à influencer et à séduire. La valeur stratégique du soft power s'apprécie ainsi par rapport aux trois modes opératoires définis par Joseph Nye : des conduites (« attraction »), des outils premiers (les valeurs, la culture et les institutions) et des politiques publiques et diplomatiques. Autrement dit, l'attraction et la séduction sont les principaux leviers du soft power, et prennent pour soubassement une culture et des valeurs susceptibles de s'imposer doucement comme référence et de donner ainsi crédibilité et légitimité à ceux qui les proposent. En sus des États, de nouveaux ambassadeurs du soft power émergent à savoir : ONG, acteurs individuels et multinationales.

## Quid de ses perspectives ?

Le soft power est un pouvoir qu'on ne peut pas contrôler, c'est un « undirected power » qui gagne de l'ampleur grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Aujourd'hui, le soft power dépend grandement du numérique ; « l'e-diplomacy » s'avère une forme nouvelle et novatrice pour atteindre les objectifs de la politique étrangère. Il s'agit désormais de l'élan de « l'e-diplomacy » et l'impact de cette dernière sur les pratiques diplomatiques contemporaines. C'est bel et bien l'Art de Gouverner au XXI<sup>e</sup> siècle, the « 21st Century Statecraft ».



## • Entretien

• Farida LOUDAYA  
Ambassadeur du Maroc  
en Colombie et en Équateur

“

Des avancées significatives et acquis diplomatiques ont fait du Maroc un acteur influent aussi bien au niveau régional qu'international

”

**1 - Le Maroc est un partenaire stratégique de la Colombie en Afrique dans le cadre de la coopération bilatérale dynamique entre les deux pays, quel est le bilan des principales activités réalisées jusqu'ici et quelles sont les perspectives pour les années à venir ?**

Effectivement le Maroc est un partenaire stratégique pour la Colombie en Afrique tout comme la Colombie représente un important partenaire pour le Maroc en Amérique latine.

Rabat et Bogota sont animés d'une forte volonté de hisser leur coopération au niveau d'un partenariat multiforme aussi bien au niveau bilatéral que multilatéral et ce, dans le cadre d'une coopération Sud-Sud agissante et mutuellement avantageuse. Une ambition soutenue au plus haut niveau par Sa Majesté le Roi Mohammed VI et le Président colombien M. Ivan Duque Marquez. Grâce aux efforts conjugués de nos deux pays, ces relations ont affiché une évolution notable au cours de ces dernières années qui s'est concrétisée par la réalisation d'un grand nombre d'actions aussi bien au niveau politique et diplomatique, qu'économique et culturel.

Notre dialogue politique s'est considérablement intensifié à la faveur d'un échange fructueux de visites et de rencontres officielles entre ministres et hauts fonctionnaires marocains et colombiens, n'oublions pas que nos deux pays partagent la même vision en faveur de la paix, de la sécurité et du règlement pacifique des différends.

La rencontre tenue entre M. le Ministre, Nasser Bourita et l'ex-ministre colombien des Relations Extérieures, M. Carlos Holmes Trujillo, à Rabat, en juin 2019, n'a pas manqué d'insuffler un nouvel élan à notre coopération bilatérale, d'autant plus qu'elle est intervenue dans le cadre de la célébration du 40ème anniversaire de l'établissement de nos relations diplomatiques. Cet anniversaire, à la haute symbolique, a fourni l'opportunité d'identifier de nouvelles perspectives de coopération dans plusieurs domaines d'intérêt commun.

Cette visite a été suivie, quelques mois plus tard, par celle réalisée par la Vice-Ministre colombienne

des Affaires Multilatérales, Mme Adriana Mejia, à Rabat, en vue de coprésider les travaux de la deuxième session de la Commission mixte, sanctionnée par l'adoption d'un ambitieux programme biennuel de coopération, couvrant des secteurs à fort potentiel tels que l'agriculture, le tourisme, l'artisanat, la culture, la sécurité ou encore le sport.

Des visites qui sont venues consacrer la position, sans équivoque, de soutien du Gouvernement colombien à notre Question Nationale et à la proposition marocaine d'autonomie en vue de parvenir à une solution politique, réaliste, durable et basée sur le compromis au différend régional sur le Sahara marocain.

Cet appui, a d'ailleurs été réitéré, le 20 novembre dernier, à travers la publication par le Ministère colombien des Relations Extérieures d'un communiqué dans lequel le Gouvernement colombien avait appelé au maintien à la libre circulation des biens et personnes au poste-frontière d'El Guergarat au Sahara marocain.

Il est, à ce propos, opportun de souligner que l'appui du Gouvernement colombien à notre Cause Nationale a également été exprimé par le Congrès colombien à travers l'adoption de quatre résolutions historiques, en 2017 et 2018, dans lesquelles la majorité des parlementaires de ce pays, toutes tendances politiques confondues, ont appelé à préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale du Maroc tout en dénonçant la situation inhumaine prévalant dans les camps de Tindouf.

Un dernier mot sur la coopération interparlementaire, il est à rappeler, dans ce cadre, l'élargissement en 2019 du Groupe d'amitié parlementaire Colombie-Maroc à la Chambre des Représentants colombienne ; ainsi que la signature, en 2019, d'un mémorandum d'entente entre les chambres des Représentants des deux pays. Il est à rappeler également la création en 2018 du premier groupe d'amitié Colombie-Maroc au sein du Sénat colombien.



Je voudrais toutefois souligner que si les relations entre le Maroc et la Colombie ont connu une évolution soutenue sur le plan politique, les relations économiques et commerciales restent, toujours, à mon sens, en deçà de cette tendance. Aujourd'hui, nous travaillons pour renforcer ces dites relations et les hisser à un niveau supérieur en tirant profit des énormes potentialités respectives qui s'offrent à nous. Pour ce faire, il est impératif de multiplier les rencontres entre les Hommes d'affaires marocains et colombiens pour qu'ils prennent connaissance des nombreuses opportunités existantes et explorent de nouveaux horizons afin de parvenir à une diversification de nos échanges économiques et commerciaux.

Sur un autre volet, et s'agissant de la dimension culturelle, il convient de rappeler que cette dernière a toujours constitué un trait d'union et un vecteur de rapprochement indéniable entre le Maroc et la Colombie, pays avec lequel nous partageons un patrimoine historique commun et des affinités linguistiques, dans la mesure où il existe aujourd'hui dans notre pays plus de 6 millions d'hispanophones.

De plus, plusieurs manifestations ont été organisées par l'Ambassade pour promouvoir davantage la destination Maroc et faire connaître le riche patrimoine et la diversité culturelle de notre pays notamment son identité africaine, arabe et amazigh à travers des conférences, des expositions, des projections cinématographiques, des concerts de musique animés par des artistes marocains ou encore des journées gastronomiques. Tout comme, nous avons assuré une participation active dans les différentes manifestations, événements et foires régionales et internationales organisées en Colombie. Je voudrais rappeler, dans ce cadre, la participation distinguée de notre pays, en tant que premier invité d'honneur, à «Expoartesanias» la plus grande foire d'artisanat en Colombie et en Amérique Latine, en décembre 2019.

Une dynamique qui ne manquera pas d'être maintenue et consolidée en 2021 par la signature de plusieurs importants accords dans différents domaines en vue de renforcer notre cadre juridique bilatéral, qui englobe déjà, de nombreux accords politiques, économiques, culturels et scientifiques, et ce, à l'occasion d'une très prochaine rencontre entre nos deux Ministres des Affaires Étrangères.



## **2 - Comment décririez-vous la place de la diplomatie marocaine en Amérique du Sud de manière générale ? comment renforcer les échanges entre le Royaume et le continent, particulièrement au niveau économique ?**

Tout d'abord, il faut savoir que le Maroc a toujours accordé une attention particulière au développement et au renforcement de ses relations avec les pays d'Amérique latine et ceux des Caraïbes, une région qui constitue une priorité absolue pour la Diplomatie marocaine.

Partant de la vision stratégique prônée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur du renforcement de la coopération Sud-Sud, le Maroc s'est résolument engagé dans la voie du raffermissement de ses liens de coopération et d'amitié avec les pays de la région en vue de les hisser au niveau d'un partenariat d'exception, multidimensionnel et chaque jour plus ambitieux.

Il est à rappeler que la tournée historique effectuée par notre Souverain dans plusieurs pays de la région en 2004, d'ailleurs la première du genre réalisée par un Chef d'État arabe et africain, a constitué un moment fort traduisant l'engagement du Maroc à hisser au plus haut niveau la coopération avec les pays latino-américains et lui conférer une nouvelle dynamique aussi bien sur le plan politique, socio- économique ainsi que culturel.

Cette orientation a été confortée par l'élargissement de notre réseau diplomatique à travers l'ouverture de nouvelles Ambassades dans cette région. Une présence qui a été rehaussée par les multiples visites et rencontres de haut niveau effectuées de part et d'autre, tant au niveau gouvernemental que parlementaire.

Par ailleurs, force est de constater que, conformément aux Très Hautes Orientations de Sa Majesté

le Roi Mohammed VI, la diplomatie marocaine a réalisé depuis ces dernières années une véritable percée dans la région, notamment en ce qui concerne notre Cause Nationale. En effet, depuis l'année 2000, 18 pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont retiré leur reconnaissance de la pseudo « RASD ». Un état de fait qui démontre, clairement et sans ambiguïté aucune, un soutien de plus en plus fort et indéfectible à la proposition d'autonomie présentée par notre pays en 2007. Cette dynamique a d'ailleurs été couronnée par la décision prise le 10 décembre dernier par les États-Unis de reconnaître la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara.

S'agissant de la coopération économique, il est à noter que nos échanges commerciaux demeurent insuffisants et restent concentrés sur quelques pays de la région, un constat malheureusement doublé par des exportations marocaines qui restent toujours essentiellement axées sur les mêmes produits, en l'occurrence les phosphates et leurs dérivés.

C'est pourquoi, il est important aujourd'hui de trouver les moyens visant à accroître nos échanges économiques et commerciaux ce qui passe impérativement par une diversification de nos produits échangés. Je souhaiterais rappeler que dans le cadre de sa stratégie globale d'ouverture et de libéralisation, le Maroc a procédé durant ces dernières années à la mise en place d'un cadre juridique propice au développement de ses relations commerciales avec certains de ses partenaires potentiels à travers la conclusion d'accords de libre-échange donnant l'accès en franchise de droit à un marché de plus d'un milliard de consommateurs. C'est ainsi que notre pays constitue une véritable plate-forme pour les entreprises latino-américaines souhaitant se positionner sur notre continent.

### **3 - Le Royaume du Maroc affiche une dynamique positive sur plusieurs dossiers stratégiques : dossier du Sahara marocain, dossier libyen, partenariat avancé avec les États-Unis et reprise des relations avec Israël. Quelle lecture en faites-vous ? Le Maroc peut-il devenir un acteur incontournable dans les enjeux géostratégiques mondiaux présents et à venir ?**

Effectivement, la diplomatie marocaine sous la conduite visionnaire de Sa Majesté le Roi Mohammed VI a enregistré plusieurs acquis et des avancées significatives sur de nombreux dossiers stratégiques figurant en première ligne de la politique étrangère de notre pays, et à leur tête celui de notre Question Nationale. Ce dossier qui comme vous le savez vient de connaître un tournant majeur suite à la décision prise, le 10 décembre 2020, par les États-Unis de reconnaître la souveraineté pleine et entière du Maroc sur ses provinces du Sud et qui consacre la proposition marocaine d'autonomie comme seul cadre pour négocier une solution à ce différend régional, qui n'a que trop duré.

Cette décision historique constitue une victoire stratégique et indéniable de la diplomatie marocaine, illustrée par un nombre de plus en plus important de retraits de reconnaissance de la pseudo « RASD » ainsi que par la décision prise par plus de vingt pays africains, arabes et latino-américains d'ouvrir un consulat général au Sahara marocain dans les villes de Laâyoune et à Dakhla.

Par ailleurs et outre son immense portée politique, la décision américaine d'ouvrir un consulat général à Dakhla aura d'importantes retombées économiques dans la région, où de grands projets d'investissement seront réalisés et ne manqueront pas de contribuer au développement économique et social que connaissent, déjà, nos provinces du Sud.

Un autre évènement marquant de l'année qui vient de s'écouler a été la réhabilitation par le Maroc de ses relations avec Israël. Comme vous le savez, ce pays compte plus d'un million de juifs marocains qui n'ont jamais rompu leurs liens avec leur pays d'origine.

La réactivation des mécanismes des relations avec Israël constitue ainsi, une étape d'autant plus naturelle que la diaspora juive marocaine est la plus importante du monde arabe et que la Constitution marocaine de 2011 honore la contribution de la composante hébraïque à l'identité nationale.

Le Maroc a toujours été un acteur engagé qui n'a jamais cessé de promouvoir par son action

la stabilité, la paix et la coopération à travers le monde et particulièrement au Moyen-Orient notamment sur le dossier israélo-palestinien. L'engagement de notre pays en faveur de la cause palestinienne n'est plus à prouver tant le Royaume a toujours démontré sa constante détermination à jouer un rôle constructif entre la Palestine et Israël sur la base d'une solution à deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

Outre son engagement au Moyen Orient, il faut souligner que le Maroc contribue également et de façon active à la promotion de la paix et de la stabilité en Afrique. Dans le conflit libyen, notre pays a réussi à travers les rencontres organisées à Bouznika, à relancer le dialogue entre les responsables de ce pays, créant ainsi une dynamique positive en vue de trouver une solution à ce dossier. Ce rôle de facilitateur joué par notre pays a été hautement salué par les Nations Unies, l'Union Européenne, l'Union Africaine ou encore la Ligue Arabe.

Autant d'actions et d'acquis diplomatiques qui font du Maroc un acteur influent aussi bien au niveau régional qu'international grâce à une diplomatie active et agissante basée sur la promotion de la paix, de la tolérance et du dialogue.



# Prochains événements



E-FORUM – 19-21/01/2021

GLOBAL GREEN FORUM, organisé par POLLUTECH



E-CONFÉRENCE – 20/01/2021

Conférence sur l'Investissement en Afrique, organisé par le Ministère Britannique du Commerce International.



ONLINE ATC – 27/01/2020

Renewable Energy Transition in North Africa, organisé par RES4Africa.

---



[info@hadvisors.net](mailto:info@hadvisors.net)



+212 537 73 45 13